



EN BREF :

- **Remerciements aux collaborateurs.**
- Situation générale : retour aux températures de saison; pluies bénéfiques, mais pas en quantité suffisante.
- Carotte : taches foliaires à surveiller jusqu'à la fin septembre; traitements contre la mouche jusqu'au 20 septembre.
- Céleri : taches foliaires à surveiller jusqu'à la récolte; très peu de punaises ternes; très faible risque de carences en automne.
- Laitue : mildiou toujours très présent en Montérégie-Ouest, donc à surveiller jusqu'à la récolte; insectes de moins en moins actifs, mais encore à surveiller, portez une attention particulière au puceron; faible risque de nécrose marginale (carence en calcium) en automne.
- Oignon vert : suivi rigoureux des maladies foliaires requis jusqu'à la récolte; quelques thrips encore observés (Montérégie-Ouest), risque à la baisse pour la mouche de l'oignon.
- Poireau : enlèvement des pièges de la teigne du poireau; tache pourpre à surveiller.
- **Homologation d'urgence pour les carottes d'entreposage.**

À moins que des événements particuliers ne surviennent, cet avertissement devrait être le dernier de cette saison. L'information présentée, en plus de résumer la situation actuelle, indiquera ce qui devrait être à surveiller d'ici la fin de la saison.

REMERCIEMENTS AUX COLLABORATEURS

Le succès du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) repose sur un vaste réseau de conseillers agricoles qui, généreusement, acceptent de fournir un résumé de leurs observations ou de mettre leur expertise au service de la collectivité. **La liste qui suit présente les personnes principales et les organismes qui ont collaboré au réseau « carotte, céleri, laitue, oignon et poireau » cette année.**

Merci également aux producteurs, aux membres des clubs ainsi qu'à toutes les autres personnes qui acceptent généreusement que l'on recueille de l'information sur leur ferme. Votre contribution au réseau vous honore, puisqu'en bout de ligne, elle profite à l'ensemble des producteurs de votre secteur.

Liste des collaborateurs en 2008

Nom

Daniel Bergeron, agronome
Danielle Bernier, agronome-malherbologiste

Organisme

MAPAQ, Québec
Laboratoire de diagnostic en phytoprotection, MAPAQ,
Sainte-Foy

Liste des collaborateurs en 2008 (suite)

Nom

Guy Boivin, entomologiste
Gaétan Bourgeois, agronome-modélisateur
Luc Brodeur, agronome
Claude Brossard, d.t.a.
Lucie Caron, agronome
Isabelle Couture, agronome
Cindy Dallaire, agronome-phytopathologiste
François Demers, agronome
Housnaa El Adlani
Pierrot Ferland, agronome
Mario Fréchette, d.t.a.
Darquise Froment, agronome
Mylène Fyfe, d.t.a.
Martine Gagnier, d.t.a.
Myriam Gagnon, agronome
Gérard Gilbert, agronome-phytopathologiste
Denis Giroux, agronome
Silvian Giscan, agronome
François Guin-Legault, d.t.a.
Dominique Hamel, biologiste-phytopathologiste
Anne-Marie Legault, agronome
Martin Lelaidier
Denis Morais, agronome-phytopathologiste
Vincent Myrand, agronome
Françoise Rodrigue, agronome
Danielle Roy, agronome
Marie-Ève Roy
Michèle Roy, agronome-entomologiste
Jean-Guy Tessier, d.t.a.
Patrice Thibault, agronome
Danielle Thibodeau, D.T.Sc.N.
Catherine Thireau, agronome
Rosaire Trahan, d.t.a.
Richard Turmel, d.t.a.
Hervé Van der Heyden, biologiste
Larbi Zerouala, agronome

Organisme

C.R.D.H., Agriculture et Agroalimentaire Canada, Saint-Jean-sur-Richelieu
C.R.D.H., Agriculture et Agroalimentaire Canada, Saint-Jean-sur-Richelieu
PRISME, Sherrington
William Houde, Saint-Rémi
MAPAQ, Blainville
MAPAQ, Saint-Hyacinthe
Laboratoire de diagnostic en phytoprotection, MAPAQ, Sainte-Foy
Les productions Écolomax, Beauport
PRISME, Sherrington
MAPAQ, Trois-Rivières
Laboratoire de diagnostic en phytoprotection, MAPAQ, Sainte-Foy
Consultante
PRISME, Sherrington
MAPAQ, Blainville
Dura-Club, Saint-Rémi
Laboratoire de diagnostic en phytoprotection, MAPAQ, Sainte-Foy
Réseau de lutte intégrée Bellechasse, Beauport
William Houde, Saint-Rémi
MAPAQ, Sherbrooke
Laboratoire de diagnostic en phytoprotection, MAPAQ, Sainte-Foy
Coop Uniforce, Sherrington
MAPAQ, L'Assomption
Laboratoire de diagnostic en phytoprotection, MAPAQ, Sainte-Foy
Agro-production Lanaudière, Saint-Liguori
Consultants Agrios, Saint-Gédéon
MAPAQ, L'Assomption
MAPAQ, Saint-Rémi
Laboratoire de diagnostic en phytoprotection, MAPAQ, Sainte-Foy
MAPAQ, Trois-Rivières
Réseau de lutte intégrée Orléans, Beauport
C.R.D.H., Agriculture et Agroalimentaire Canada, Saint-Jean-sur-Richelieu
PRISME, Sherrington
MAPAQ, Québec
MAPAQ, Nicolet
PRISME, Sherrington
MAPAQ, Blainville

Les organismes indiqués en caractère gras sont des Clubs d'encadrement technique. Ceux-ci fournissent de l'information au RAP à chaque semaine durant la saison. Ils apportent donc une contribution majeure au réseau « carotte, céleri, laitue, oignon et poireau ».



SITUATION GÉNÉRALE

En ce qui concerne les températures, la dernière semaine (4 au 10 septembre) s'est divisée en deux parties. Elle a débuté avec du temps encore relativement chaud jeudi, vendredi et samedi avec même plus de 30 °C le vendredi dans les régions du sud-ouest et, par la suite, elle s'est terminée avec des conditions plus saisonnières. Il a plu à plusieurs reprises, mais en quantité plutôt faible et variable selon les localités (averses dispersées). Globalement, il est tombé entre 10 et 30 mm de pluie sur la plupart des secteurs horticoles, ce qui est peu considérant le fort assèchement des sols survenu précédemment. Ainsi, la réserve en eau du sol demeure faible en général. On a déjà recours à l'irrigation sur certains sites. Par contre, si tel que prévu on reçoit encore un peu de pluie durant la fin de semaine et que les températures continuent de suivre les normales saisonnières, le besoin en eau des cultures devrait aller en s'amenuisant.

Avec le temps plus frais, les insectes devraient être de moins en moins présents. Par contre, les maladies seront à surveiller de près jusqu'à la récolte pour la plupart des cultures.

CAROTTE

Taches foliaires

La situation est demeurée plutôt stable en ce qui concerne les taches foliaires partout dans la province. **Maintenez une régie de pulvérisation fongique rigoureuse en vous assurant que le feuillage sera bien protégé par un fongicide durant les périodes de mouillure prolongées du feuillage (pluie ou longue rosée).**

Notez cependant que plus l'automne avancera, moins les températures seront favorables aux taches foliaires. Les nuits fraîches (15 °C ou moins) ralentissent considérablement la croissance des champignons responsables des taches foliaires. **Normalement, à partir de la fin septembre, seuls les champs présentant déjà un niveau de maladie élevé devraient nécessiter des traitements.**

Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention sur les brûlures foliaires (taches foliaires) de la carotte présentée dans l'avertissement **No 10** du 15 juillet 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn05.pdf>).

Mouche de la carotte

Le nombre de mouches capturées cette semaine en Montérégie-Ouest (Agriculture et Agroalimentaire Canada, Sainte-Clotilde) indique que l'on serait au plus fort pic d'activité de cet insecte. Les pluies ont aussi bien humidifié la surface du sol de sorte que la survie des œufs est favorisée. **Continuez les traitements foliaires dans les champs à risque. Si l'on se base sur les résultats des dernières années et le modèle de prévision inclus dans CIPRA, vous devriez pouvoir cesser les traitements vers le 20 septembre.**

Nous vous rappelons qu'il est inutile de traiter les champs qui seront récoltés dans moins de 30 jours, puisque c'est l'intervalle généralement observé entre la ponte et la pénétration de la larve dans la racine.

Afin de prévenir les pertes dans les champs les plus à risque, vous pouvez aussi récolter avant le 25 septembre les zones les plus susceptibles d'être affectées, c'est-à-dire les bordures et les parties abritées des vents.



Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 14** du 11 août 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a14tn05.pdf>).

CÉLERI

Taches foliaires

Les taches foliaires cercosporéennes et septoriennes semblent stables pour l'instant (Montérégie-Ouest), mais il est fort possible qu'à la suite des périodes de mouillure des derniers jours, davantage de symptômes apparaissent bientôt dans les champs. Les conditions automnales, qui font en sorte que le feuillage s'assèche plus lentement, sont généralement favorables aux maladies du céleri. **Continuez sans faute vos traitements avec les fongicides dans les champs affectés par ces maladies. Les taches foliaires seront à surveiller de près jusqu'à la récolte.** Pour plus de détails sur la gestion de ces maladies, référez-vous à l'avertissement **No 14** du 8 août 2008 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a14tn08.pdf>).

Insectes

D'ici la fin de la saison, la présence de la punaise terne ne devrait nécessiter que des interventions très localisées (Montérégie-Ouest). Au besoin, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 02** du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

Carences

Malgré les conditions favorables des dernières semaines, on ne rapporte pas de dommages reliés aux carences en calcium et en bore. Compte tenu des pluies récentes et des températures modérées, le risque est redevenu faible. À moins que le sol ne s'assèche à nouveau et que les températures remontent bien au-dessus des normales, il ne devrait pas être nécessaire d'intervenir avec des applications de calcium et de bore d'ici la fin de la saison.

LAITUE

Mildiou

La maladie reste très présente en Montérégie-Ouest. D'ici la fin de la saison, il faudra vous assurer de toujours bien protéger tous vos champs de laitue. Le mildiou est favorisé par des températures fraîches (15 à 21 °C) et des périodes de mouillure prolongées du feuillage (plus de 7 heures) survenant la nuit ou sous des conditions nuageuses. Il est très important qu'un fongicide, appliqué moins de 7 jours avant, soit présent sur le feuillage lorsque de telles conditions surviennent.

Intervenez avec les fongicides RIDOMYL GOLD MZ (pommée seulement) ou ALIETTE (feuille, romaine et pommée) dans les champs où la maladie est observée et avec ZINEB ou SERENADE MAX dans les autres champs. Enfouissez rapidement les débris de culture après la récolte.

Au besoin, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 06** du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).



Insectes

Les populations de **pucerons** sont à la baisse sur la majorité des sites et, avec la réduction graduelle des températures durant l'automne, cet insecte devrait être de moins en moins actif. **Demeurez tout de même vigilant, puisque des interventions seront certainement encore requises dans plusieurs champs.** La stratégie d'intervention contre les pucerons est présentée dans l'avertissement **No 07** du 22 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07tn06.pdf>).

On observe encore quelques **punaises ternes** et quelques chenilles de **fausse-arpenteuse du chou** dans certains champs de l'est de la province (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches) mais, avec l'abaissement graduel des températures, ces insectes devraient eux aussi être de moins en moins présents.

Nécrose marginale (carence en calcium)

Malgré les conditions favorables survenues la semaine passée, on ne rapporte encore cette semaine que très peu de symptômes. Seules les variétés les plus sensibles approchant de la maturité ont été affectées. Le sol n'est pas encore très bien humidifié en profondeur, mais les quelques millimètres de pluie prévus pour la fin de semaine devraient contribuer à diminuer le risque.

D'ici la fin de la saison, il ne devrait pas être nécessaire d'intervenir avec des applications de calcium à moins que le sol ne s'assèche et que les températures ne remontent bien au-dessus des normales saisonnières.

Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention contre la nécrose marginale présentée dans l'avertissement **No 04** du 2 juin 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>).

OIGNON VERT

Maladies foliaires

Le temps humide et frais de l'automne est généralement favorable aux maladies foliaires comme le mildiou et la brûlure de la feuille (*Botrytis*). Maintenez une régie de pulvérisation rigoureuse dans tous vos champs (Montérégie). Les renseignements concernant les fongicides homologués et les liens donnant accès aux stratégies d'intervention détaillées sont présentées dans l'avertissement **No 17** du 4 septembre 2008 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a17tn08.pdf>).

Thrips de l'oignon

L'insecte est observé dans certains champs d'oignon vert et de poireau en Montérégie. Continuez de suivre vos champs de près. Cependant, avec l'abaissement des températures, surtout s'il pleut régulièrement, ce ravageur devrait être de moins en moins présent. Pour plus d'information sur la stratégie d'intervention contre le thrips, consultez l'avertissement **No 06** du 25 juin 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn04.pdf>).



Mouche de l'oignon

Avec l'abaissement graduel des températures, l'activité de cet insecte devrait bientôt cesser. D'autre part, les derniers semis sont également assez avancés dans leur développement de sorte qu'ils sont moins attirants pour la ponte. Si votre stratégie de lutte habituelle dans l'oignon vert inclut des traitements foliaires contre cet insecte, continuez vos interventions jusqu'au 20 septembre au plus tard. Au besoin, consultez l'avertissement [No 02](#) du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

POIREAU

Teigne du poireau

La période de ponte de la troisième génération est terminée pour la majorité des sites. On observe maintenant des larves et des dommages sur plusieurs sites. Les pupes suivront bientôt.

Les pièges peuvent maintenant être retirés des champs. Les papillons qui émergent des pupes à cette époque de l'année demeurent immatures. Ils ne sont donc pas attirés par la phéromone (hormone sexuelle) des pièges. Ces papillons sont destinés à passer l'hiver et ils ne redeviendront actifs sexuellement que le printemps prochain.

Voici un résumé des recommandations de base pour la fin de saison :

- Assurez-vous que les poireaux continuent de croître rapidement.
- Récoltez en premier les champs non affectés par la teigne.
- Enfouissez rapidement les débris de culture et les résidus de parage (épluchage).

Pour plus de détails concernant la répression de la teigne du poireau, consultez le bulletin d'information [No 03](#) du 7 juillet 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn06.pdf>).

Thrips de l'oignon

Consultez le paragraphe « Thrips de l'oignon » présenté ci-dessus pour l'oignon vert.

Tache pourpre

Il faudra maintenir une régie de pulvérisation rigoureuse dans les champs où la maladie est présente. Le feuillage devra être bien protégé particulièrement lors des périodes de mouillure prolongée. La stratégie d'intervention contre cette maladie est présentée dans l'avertissement [No 17](#) du 7 septembre 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a17tn06.pdf>). La liste des fongicides homologués en 2008 est présentée dans le bulletin d'information [No 03](#) du 19 juin 2008 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn08.pdf>).

HOMOLOGATION D'URGENCE POUR LES CAROTTES D'ENTREPOSAGE

Le fongicide SCHOLAR

Le fongicide SCHOLAR 50WP (fludioxonil) a obtenu une homologation d'urgence pour la lutte contre la moisissure blanche dans les carottes entreposées. **Notez cependant que, compte tenu que cet usage n'est pas homologué aux États-Unis, les carottes destinées à l'exportation ne pourront pas être traitées avec ce produit.**



Voici un résumé des principaux points concernant cette homologation :

- Dose : 227 grammes dans 378 litres d'eau pour traiter jusqu'à 90 000 kilogrammes de carottes.
- Méthode d'application : arrosage ou immersion des carottes après la récolte immédiatement avant l'entreposage.
- Nombre de traitements : une seule application permise.
- Remarques : maintenir une agitation constante de la solution fongique. Ne pas exposer les carottes traitées à la lumière directe du soleil.

L'étiquette complète concernant cette homologation d'urgence peut être consultée à l'adresse Internet suivante : http://pr-rp.pmr-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=12225. Cette étiquette n'inclut pas le Québec pour l'instant, mais l'homologation nous a été confirmée par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA).

Veillez vous référer aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides; le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.

Lorsqu'il y a des références à des communiqués ou à d'autres sources d'information des années antérieures, veuillez vous assurer que les pesticides mentionnés sont toujours homologués.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
MARIO LEBLANC, agronome – Avertisseur - terre noire
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-2210, poste 229 - Télécopieur : 450 454-7959
Courriel : Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 18 – carotte, céleri, laitue... – 12 septembre 2008

